

TESTE ET GAGNE UN VTTAE CUBE REGLEMENT COMPLET



ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

À l'occasion de l'événement VTT Crankworx Les Gets et en tant que partenaire officiel, la société Planet'Fun – Cube Bikes France, RCS B 415 106 715 et dont les bureaux sont situés ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny, organise un Jeu gratuit sans obligation d'achat, du mercredi 20 juin 2018 à 9 h 00 au dimanche 24 juin 2018 à 18 h 00 inclus, sous la forme d'un jeu photo Instagram avec tirage au sort.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est uniquement accessible aux résidents de France métropolitaine qu'ils soient ou non followers de la page Instagram Cube Bikes France : @cubebikes_fr

Sont exclus du jeu concours les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de la société organisatrice, et de toute personne impliquée dans la mise en œuvre du jeu.

La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions.

Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot.

Il est nécessaire d'avoir un accès à Internet, de posséder un compte sur le réseau social Instagram et de disposer d'une adresse email valide pour participer.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE L'OPERATION

1. Tester un VTAE Cube

Les VTAE Cube et les supports Photo Spot nécessaires à la participation à notre jeu sont disponibles gratuitement auprès du magasin Intersport Les Gets. Le test d'un VTAE ne devra toutefois pas excéder 2 heures. Au-delà le « test » sera considéré comme une location et facturé par le magasin Intersport Les Gets au tarif indiqué en magasin. Seuls les VTAE Cube sont concernés par cette opération. Le port d'équipements de sécurité est obligatoire et reste à l'entière charge de chaque testeur.

2. Emprunter le parcours Test VTAE Cube balisé par les Crankworx Les Gets

L'équipe d'organisation de l'événement Crankworx Les Gets a pris soin de sécuriser et de baliser un itinéraire spécialement dédié à la pratique et au test de VTAE. Il est obligatoire de réaliser l'intégralité du parcours pour pouvoir participer. Le point culminant du parcours de test amène les testeurs au Photo Spot qui se trouve au sommet du Ranfoilly.

3. Utiliser le Photo Spot du Ranfoilly pour prendre une photo

Le VTAE Cube testé et le testeur doivent impérativement et obligatoirement apparaître et pouvoir être identifiés sur la photo. Il est nécessaire d'utiliser le support remis par le magasin Intersport Les Gets pour utiliser le Photo Spot. La procédure pour réaliser et récupérer sa photo par email depuis l'écran de contrôle est détaillée sur place. Le nombre de photo n'est pas limitée. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il est donc conseillé d'en réaliser plusieurs.

4. Partager la photo

Une fois récupérer par email, le testeur devra publier sa photo depuis son compte Instagram avant le dimanche 24 juin à 18 h 00, et identifier @cubebikes_fr et @lesgetsofficiel et taguer #crankworx pour valider sa participation.

Il n'est autorisé qu'une participation par testeur. Le testeur est informé et accepte que les informations qui pourront être recueillies valent preuve de son identité. Les informations saisies par le testeur l'engagent dès leur validation.

Le testeur s'engage à participer de bonne foi. Toute publication inexacte ou incomplète ou inidentifiable ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation. La même sanction s'appliquera en cas de multi-publication.

En participant, le testeur accepte le présent règlement et toutes ses stipulations, sans réserve, sans conditions et déclare l'avoir lu.

ARTICLE 4 : DETERMINATION DES GAGNANTS ET ATTRIBUTION DES LOTS

1 Tirage au sort

Le gagnant du VTAE sera désigné par tirage au sort par la société Cube Bikes France.

Le tirage au sort sera réalisé au plus tard le mercredi 4 juillet 2018, parmi l'ensemble des publications validées : VTAE et testeur identifiable, publications comprenant les identifications @cubebikes_fr et @lesgetsofficiel et le tague #crankworx

Toute publication incomplète, erronée et/ou inidentifiable sera invalidée.

2. Annonce des résultats

Le gagnant sera contacté via la messagerie du réseau social Instagram.

Le lot est nominatif, non modifiable, ni cessible, ni échangeable. Il ne peut être perçu sous une autre forme que celle prévue au présent règlement, ni attribué à une autre personne et ne fera l'objet d'aucune contrepartie en monnaie ou devise de toute nature ou contre un autre bien ou service.

Le lot est accessible dans la limite des quantités disponibles.

Le gagnant renonce à réclamer à Cube Bikes France tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Le gagnant autorise toutes vérifications concernant son identité. Toutes informations fausses d'identité ou de qualité entraînent la nullité de la ou des participations du participant.

ARTICLE 5 : DENOMINATION ET VALEUR DES LOTS

Le testeur tiré au sort parmi l'ensemble des publications Instagram validées, se verra récompensé par la livraison à son domicile du vélo exact qu'il a testé. Le vélo aura été révisé et nettoyé avant d'être expédié.

Jour	Dénomination	Prix de vente Généralement constaté
1	Reaction Hybrid SL 500 _ ref. 134200	3 199 € TTC
2	Stereo Hybrid 140 SL _ ref. 136300	4 499 € TTC
3	Stereo Hybrid 160 Race _ ref. 137100	4 299 € TTC

4	Nutrail Hybrid 500 _ ref. 138950	3 899 € TTC
5	Sting Hybrid 120 _ ref. 138450	4 699 € TTC
6	Stereo Hybrid 140 Pro _ ref. 136100	3 799 € TTC
7	Stereo Hybrid 140 SL _ ref. 136300	4 499 € TTC

Ces valeurs sont déterminées au moment de la rédaction du présent règlement et ne sauraient faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

ARTICLE 6 : UTILISATION DES DONNEES PERSONNELS

Le testeur, s'il est gagnant et du fait de son acceptation de son prix autorisent Cube Bikes France à utiliser à titre indicatif son nom, prénom et image sans restriction ni réserve et sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son prix.

Le testeur est informé que les données le concernant et qui lui sont demandées, sont nécessaires pour le traitement de sa participation au Jeu.

ARTICLE 7 : CAS DE NON-EXECUTION DU JEU

Cube Bikes France ne saurait être tenue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté (cas fortuit ou force majeure) ainsi que tout autre événement considéré par lui comme rendant impossible l'exécution du Jeu dans les conditions initialement prévues, le Jeu était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

ARTICLE 8 : CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est disponible gratuitement sur simple demande en adressant un email à : olivier@cubebike.fr

ARTICLE 9 : LITIGES ET RESPONSABILITES

La participation à ce Jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Cube Bikes France se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent Jeu. En cas de modification du règlement, tout participant sera réputé avoir accepté les modifications au présent règlement du simple fait de sa participation à l'Opération, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer à l'Opération.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Cube Bikes France se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Il ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises.

La participation au jeu implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement. En cas de contestation ou de réclamation pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de la société Cube Bikes France – ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny dans un délai de 15 (quinze) jours après la clôture du Jeu.

Les participants s'engagent en cas de difficulté qui pourrait survenir au sujet de l'application ou de l'interprétation du présent règlement, à faire un recours amiable auprès de la société Cube Bikes France – ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny, préalablement à toute action en justice contre cette dernière.

ARTICLE 10 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux Jeux et Concours. Toute contestation relative à l'Opération ne pourra être prise en compte passé le délai de 15 jours à compter de la date de clôture de l'Opération.

ARTICLE 11 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au Jeu disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant et peuvent le cas échéant, demander à Cube Bikes France que leurs coordonnées soient radiées et ne soient pas transmises à des tiers. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse du Jeu.

Les participants peuvent à tout moment faire une demande de rectification ou de retrait de leurs données en adressant un mail à : olivier@cubebike.fr ou par courrier postal à l'attention de Cube Bikes France – ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny.

ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ces jeux sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.



TESTE ET GAGNE UN VTTAE CUBE REGLEMENT COMPLET



ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

À l'occasion de l'événement VTT Crankworx Les Gets et en tant que partenaire officiel, la société Planet'Fun – Cube Bikes France, RCS B 415 106 715 et dont les bureaux sont situés ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny, organise un Jeu gratuit sans obligation d'achat, du mercredi 20 juin 2018 à 9 h 00 au dimanche 24 juin 2018 à 18 h 00 inclus, sous la forme d'un jeu photo Instagram avec tirage au sort.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est uniquement accessible aux résidents de France métropolitaine qu'ils soient ou non followers de la page Instagram Cube Bikes France : @cubebikes_fr

Sont exclus du jeu concours les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de la société organisatrice, et de toute personne impliquée dans la mise en œuvre du jeu.

La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions.

Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot.

Il est nécessaire d'avoir un accès à Internet, de posséder un compte sur le réseau social Instagram et de disposer d'une adresse email valide pour participer.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE L'OPERATION

1. Tester un VTAE Cube

Les VTAE Cube et les supports Photo Spot nécessaires à la participation à notre jeu sont disponibles gratuitement auprès du magasin Intersport Les Gets. Le test d'un VTAE ne devra toutefois pas excéder 2 heures. Au-delà le « test » sera considéré comme une location et facturé par le magasin Intersport Les Gets au tarif indiqué en magasin. Seuls les VTAE Cube sont concernés par cette opération. Le port d'équipements de sécurité est obligatoire et reste à l'entière charge de chaque testeur.

2. Emprunter le parcours Test VTAE Cube balisé par les Crankworx Les Gets

L'équipe d'organisation de l'événement Crankworx Les Gets a pris soin de sécuriser et de baliser un itinéraire spécialement dédié à la pratique et au test de VTAE. Il est obligatoire de réaliser l'intégralité du parcours pour pouvoir participer. Le point culminant du parcours de test amène les testeurs au Photo Spot qui se trouve au sommet du Ranfoilly.

3. Utiliser le Photo Spot du Ranfoilly pour prendre une photo

Le VTAE Cube testé et le testeur doivent impérativement et obligatoirement apparaître et pouvoir être identifiés sur la photo. Il est nécessaire d'utiliser le support remis par le magasin Intersport Les Gets pour utiliser le Photo Spot. La procédure pour réaliser et récupérer sa photo par email depuis l'écran de contrôle est détaillée sur place. Le nombre de photo n'est pas limitée. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il est donc conseillé d'en réaliser plusieurs.

4. Partager la photo

Une fois récupérer par email, le testeur devra publier sa photo depuis son compte Instagram avant le dimanche 24 juin à 18 h 00, et identifier @cubebikes_fr et @lesgetsofficiel et taguer #crankworx pour valider sa participation.

Il n'est autorisé qu'une participation par testeur. Le testeur est informé et accepte que les informations qui pourront être recueillies valent preuve de son identité. Les informations saisies par le testeur l'engagent dès leur validation.

Le testeur s'engage à participer de bonne foi. Toute publication inexacte ou incomplète ou inidentifiable ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation. La même sanction s'appliquera en cas de multi-publication.

En participant, le testeur accepte le présent règlement et toutes ses stipulations, sans réserve, sans conditions et déclare l'avoir lu.

ARTICLE 4 : DETERMINATION DES GAGNANTS ET ATTRIBUTION DES LOTS

1 Tirage au sort

Le gagnant du VTAE sera désigné par tirage au sort par la société Cube Bikes France.

Le tirage au sort sera réalisé au plus tard le mercredi 4 juillet 2018, parmi l'ensemble des publications validées : VTAE et testeur identifiable, publications comprenant les identifications @cubebikes_fr et @lesgetsofficiel et le tague #crankworx

Toute publication incomplète, erronée et/ou inidentifiable sera invalidée.

2. Annonce des résultats

Le gagnant sera contacté via la messagerie du réseau social Instagram.

Le lot est nominatif, non modifiable, ni cessible, ni échangeable. Il ne peut être perçu sous une autre forme que celle prévue au présent règlement, ni attribué à une autre personne et ne fera l'objet d'aucune contrepartie en monnaie ou devise de toute nature ou contre un autre bien ou service.

Le lot est accessible dans la limite des quantités disponibles.

Le gagnant renonce à réclamer à Cube Bikes France tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Le gagnant autorise toutes vérifications concernant son identité. Toutes informations fausses d'identité ou de qualité entraînent la nullité de la ou des participations du participant.

ARTICLE 5 : DENOMINATION ET VALEUR DES LOTS

Le testeur tiré au sort parmi l'ensemble des publications Instagram validées, se verra récompensé par la livraison à son domicile du vélo exact qu'il a testé. Le vélo aura été révisé et nettoyé avant d'être expédié.

Jour	Dénomination	Prix de vente Généralement constaté
1	Reaction Hybrid SL 500 _ ref. 134200	3 199 € TTC
2	Stereo Hybrid 140 SL _ ref. 136300	4 499 € TTC
3	Stereo Hybrid 160 Race _ ref. 137100	4 299 € TTC

4	Nutrail Hybrid 500 _ ref. 138950	3 899 € TTC
5	Sting Hybrid 120 _ ref. 138450	4 699 € TTC
6	Stereo Hybrid 140 Pro _ ref. 136100	3 799 € TTC
7	Stereo Hybrid 140 SL _ ref. 136300	4 499 € TTC

Ces valeurs sont déterminées au moment de la rédaction du présent règlement et ne sauraient faire l'objet d'une contestation quant à leur évaluation.

ARTICLE 6 : UTILISATION DES DONNEES PERSONNELS

Le testeur, s'il est gagnant et du fait de son acceptation de son prix autorisent Cube Bikes France à utiliser à titre indicatif son nom, prénom et image sans restriction ni réserve et sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son prix.

Le testeur est informé que les données le concernant et qui lui sont demandées, sont nécessaires pour le traitement de sa participation au Jeu.

ARTICLE 7 : CAS DE NON-EXECUTION DU JEU

Cube Bikes France ne saurait être tenue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté (cas fortuit ou force majeure) ainsi que tout autre événement considéré par lui comme rendant impossible l'exécution du Jeu dans les conditions initialement prévues, le Jeu était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

ARTICLE 8 : CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est disponible gratuitement sur simple demande en adressant un email à : olivier@cubebike.fr

ARTICLE 9 : LITIGES ET RESPONSABILITES

La participation à ce Jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Cube Bikes France se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent Jeu. En cas de modification du règlement, tout participant sera réputé avoir accepté les modifications au présent règlement du simple fait de sa participation à l'Opération, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer à l'Opération.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Cube Bikes France se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Il ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises.

La participation au jeu implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement. En cas de contestation ou de réclamation pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de la société Cube Bikes France – ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny dans un délai de 15 (quinze) jours après la clôture du Jeu.

Les participants s'engagent en cas de difficulté qui pourrait survenir au sujet de l'application ou de l'interprétation du présent règlement, à faire un recours amiable auprès de la société Cube Bikes France – ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny, préalablement à toute action en justice contre cette dernière.

ARTICLE 10 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux Jeux et Concours. Toute contestation relative à l'Opération ne pourra être prise en compte passé le délai de 15 jours à compter de la date de clôture de l'Opération.

ARTICLE 11 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au Jeu disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant et peuvent le cas échéant, demander à Cube Bikes France que leurs coordonnées soient radiées et ne soient pas transmises à des tiers. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse du Jeu.

Les participants peuvent à tout moment faire une demande de rectification ou de retrait de leurs données en adressant un mail à : olivier@cubebike.fr ou par courrier postal à l'attention de Cube Bikes France – ZI les 4 Chevaliers – Rond-Point de la République – 17180 Périgny.

ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ces jeux sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

